

recommande aux députés des deux côtés de la Chambre de lire attentivement la déclaration du ministre d'État (M. Lang). Même si elle n'entre pas dans les détails, elle traite tout de même des principaux concepts en jeu. De fait, elle entre même dans les détails de certains aspects de la question.

Je recommanderais aussi une autre excellente déclaration faite vendredi dernier, c'est-à-dire ma déclaration à la presse. Certains députés savent peut-être que par la suite, le ministre d'État et moi-même avons donné une conférence de presse à Ottawa. Plus tard dans la journée nous en avons donné une autre à Winnipeg. Soit dit en passant, elle a été diffusée en direct pendant quelque 30 ou 40 minutes sur le réseau de la Société Radio-Canada et retransmise à l'émission *Country Calendar* dimanche après-midi. Le même jour, nous avons donné une autre conférence de presse plus courte à Saskatoon, sans compter celle de vendredi soir à Edmonton. C'est dire que nous avons donné à la question le plus de publicité possible. Néanmoins, j'admets qu'il est trop tôt pour que les cultivateurs ou les correspondants aient tous les renseignements dont ils pourront avoir besoin avant de prendre des décisions.

Depuis quelques jours et même depuis quelques semaines, nous nous efforçons de prévoir toutes les diverses situations qui pourront se poser aux cultivateurs individuels dans le cadre du programme pris dans son ensemble; nous nous efforçons d'établir un règlement juste et équitable, compte tenu de la plus grande variété possible de circonstances pouvant s'appliquer aux cultivateurs pris individuellement.

Le député de Swift Current-Maple Creek (M. McIntosh) a mentionné deux cas extrêmes, y compris celui du cultivateur dont toutes les terres étaient en jachère l'été dernier. Il me semble qu'on doit tenir compte d'un cas semblable, non seulement afin de permettre au cultivateur en question de participer au programme, mais aussi pour reconnaître le fait qu'il a aidé la situation l'an dernier. On a posé bien des questions au ministre d'État, dont certaines ressemblaient à celles du député, et il a pu y répondre. D'ici quelques jours, nous enverrons à tous les cultivateurs copie de la *Farm Letter*. On y traitera du programme de sorte que tous les cultivateurs qui la recevront en comprendront les principes de base, qu'ils vivent ou non dans la région désignée.

• (9.50 p.m.)

De plus, nous sommes en train de préparer une publication—sauf erreur, elle sera prête [L'hon. M. Olson.]

d'ici peu—qu'on enverra aux détenteurs de permis de la Commission canadienne du blé et qui fournira encore plus de détails. Elle donnera des exemples de la situation éventuelle relativement aux mesures incitantes et aux quotas pour la prochaine année, tels que prévus dans le programme. Je suis certain qu'il y aura d'autres conférences de presse à mesure que les détails administratifs seront mieux compris des journalistes agricoles et des leaders de la communauté agricole. Nous nous attendons qu'il sera nécessaire de publier un autre bulletin agricole, peut-être au début d'avril, expliquant la structure administrative dont nous entendons nous servir. Ce qui compte pour le moment, c'est que les fermiers connaissent les choix qui leur sont offerts et qu'ils les examinent en tenant compte de leurs propres opérations agricoles afin de décider dans quelle mesure ils participeront au programme.

Je crois que le député de Lisgar (M. Muir) ainsi que d'autres députés ont mentionné les chiffres que nous avons cités. Le ministre d'État a signalé que plus la participation sera forte, plus l'inventaire baissera vite. Le montant de 140 millions dont certains députés ont parlé est le montant maximum et a trait à toutes les acres où du blé de printemps a été ensemencé l'an dernier, au coût de \$6 l'acre, en plus du deux millions d'acres où on fera pousser du fourrage. C'est un simple calcul et le montant global est de 140 millions.

M. Skoberg: Vous avez dit qu'il était de 20 millions plus 2 millions.

L'hon. M. Olson: Non, j'ai dit des deux. De toute façon, nous avons calculé que le programme coûtera environ 100 millions dans la mesure où la participation prévue sera atteinte.

M. Baldwin: C'est probablement tout ce que vous obtiendrez de Benson.

L'hon. M. Olson: Quand un programme s'applique à toute la superficie, il faut prévoir le nombre maximal. En supposant que nous recevons des demandes pour les 22 millions d'acres, et pour les 2 millions d'acres du total auxquels s'applique un paiement supplémentaire de 4 dollars, nous devons être prêts à verser 140 millions de dollars. Toutefois, je n'escompte pas une aussi forte participation pour les raisons que j'ai données.

Pour le cultivateur qui n'a pas de réserves de grains, les montants offerts ne sont pas assez alléchants pour le convaincre de ne pas en cultiver. C'est bien évident. Je pense toutefois que les députés de l'opposition oublient que le programme est destiné à rationaliser